

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 6 AVRIL 2022 – 10h

Compte rendu

Étaient présent.e.s

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT en visioconférence
- Eva BRUCATO
- Maïla DOUKOURÉ en visioconférence
- Frédérique DUPERRET
- Elise MIGNOT en visioconférence
- Aline ROLLAND en visioconférence

Messieurs

- Martin BIDOU
- Jérémy BRETA
- Paul-Marie CLARET
- Sylvain CLOCHARD en visioconférence
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN
- Boris THOMAS en visioconférence

Y assistaient

- Béatrice BOURSIER
- Romane PÉRISSÉ

Était excusée :

- Olivia REGGIANI

13 administrateur.ice.s sur 14 présent.e.s ou représenté.e.s.

1. Validation du compte-rendu du CA du 9 Mars 2022

Le compte rendu du CA du 9 mars a été envoyé trop tardivement pour que les administrateur.ice.s aient eu le temps de le lire. Sa validation est donc reportée à un vote ultérieur.

2. Déjeuner et organisation Cannes

Le SCARE organise un déjeuner le mardi 17 mai à 13h à Cannes. Plusieurs options sont envisagées pour le lieu : la Plage du Majestic, où le déjeuner se tenait les années précédentes, ou l'ancienne plage des Palmes, gérée par le Marché du Film, mais déplacée à l'intérieur du Palais des Festivals. Les administrateur.ices s'accordent pour

choisir la Plage du Majestic ; cependant, le lieu ne pouvant pas être privatisé, il ne sera pas permis de faire des annonces au micro, ce qui peut être problématique.

Le budget pour l'organisation de l'événement est encore incertain, étant dans l'attente de la réponse de plusieurs de nos éventuels partenaires.

Les tarifs pour la participation au déjeuner sont discutés : il est décidé que la participation sera de 20€ pour les adhérent.e.s, et de 50€ pour les distributeurs.

3. Assemblée Générale Deauville

Les administrateur.ice.s votent en faveur de la tenue du cocktail suite à l'Assemblée Générale à Deauville, même dans le cas où il ferait concurrence à un autre événement du congrès.

Le rapport d'activité et le rapport moral attendront après Cannes pour être rédigés ; la comptabilité de 2021, quant à elle, est en cours et sera présenté au prochain CA de juin.

Une newsletter d'information sera envoyée aux adhérents prochainement, les informant de la tenue du déjeuner à Cannes et de l'Assemblée Générale à Deauville.

4. Dernières commissions Art & Essai 2022

Les administrateur.ice.s présent.e.s à la commission Art & Essai Île de France font un compte rendu de son déroulement et relèvent de nombreux problèmes. Plusieurs constats sont faits, et certains sont partagés par les administrateur.ice.s présent.e.s aux autres commissions :

- La commission n'était pas assez cadrée. Les discussions ont été lancées sans cadrage pour les nouveaux.illes participant.es, et la notice fournie n'est pas assez exhaustive, donc certaines décisions étaient prises un peu arbitrairement. Les représentant.e.s du CNC et Présidente et vice-président ont trop peu mené les débats et dirigé les discussion, modéré les échanges, contrairement à ce qui a pu être le cas auparavant.

- Cette absence de cadrage a entraîné un certain arbitraire dans les appréciations. Certaines salles sont pénalisées, en particulier les salles des grandes villes qui bénéficient d'une sociologie favorable de public, pour lesquelles une trop grande intransigeance a été constatée. La nécessité de valoriser le travail des salles venant de territoires en difficulté est bien sûr reconnue par le CA ; cependant, une trop grande sévérité envers les établissements des grandes villes semble injuste.

- Les moyens financiers alloués aux salles ne sont pas pris en compte, ce qui désavantage particulièrement les salles privées qui ont souvent moins de capacité à travailler leurs animations ou le jeune public que d'autres salles très subventionnées.

- Il y a une absence de sélectivité pour de nombreuses salles. Le pourcentage et indices minimum semble bien trop bas puisque en dessous de la part de marché Art & Essai, pour récompenser justement le travail des salles.

- L'élargissement des régions des commissions empêche de convier certaines associations régionales. Or, ce sont elles qui ont le plus de connaissances sur leurs territoires locaux et leurs salles adhérentes. Se priver de leur appréciation retire de la précision dans le jugement.

- Des soucis sont liés à l'automatisation de la procédure : des administrateur.ice.s ont constaté que les données utilisées par la commission sur leurs salles sont erronées, avec des séances qui semblent avoir disparu des grilles.

Une discussion est engagée sur la question de l'enveloppe fermée : certain.e.s pensent qu'elle limite trop les subventions attribuées à chacune des salles, en particulier dans une période difficile comme celle-ci ; d'autres jugent qu'une enveloppe ouverte permettrait seulement de récompenser des salles qui ne le méritent pas forcément.

Il semble nécessaire d'adresser un courrier au CNC pour signaler les problèmes constatés lors de ces commissions. Cela recoupe également le travail amorcé dans le groupe de travail programmation avec le SDI et le DIRE : il faut évaluer l'impact de la réforme Art & Essai, rendre la notice plus exhaustive et réévaluer

la part d'automatique par rapport à la part de sélectif dans la commission. Un courrier exhaustif n'est pas utile, mais il faut déjà amorcer un premier signalement pour engager la discussion.

5. Actualités SCARE 2022

- Appel d'offres 15/25 Portail Salles

Le fonds de soutien aux industries techniques n'a pas été obtenu, du fait d'incohérences dans le chiffrage du projet, entre autres raisons qui seront détaillées plus tard dans un courrier. Il y a cependant la possibilité de représenter un dossier pour les prochaines commissions, une fois une première partie de projet amorcée, afin d'envisager d'autres développements.

En attendant, un comité de pilotage doit être constitué pour entamer la phase définition de projet. Ce comité sera composé de deux administratrices du Scare : Frédérique Duperret et Elise Mignot, un administrateur de l'Acrif qui portait un projet similaire et des exploitants représentatifs de toutes les typologies de salles.

- Projet Klox

Lors du dernier CA, les administrateur.ice.s s'étaient mis d'accord sur l'organisation d'une formation gratuite sur l'outil de Klox pour implémenter les cookies sur les pages des sites web des salles. Il faudra attendre après Cannes pour rassembler le plus de personnes possibles.

Pour les sites indépendants, les webmasters devront être présents à la réunion. Des administrateur.ice.s vont quant à eux chercher à contacter Webedia et Monnaie Service pour voir dans quelle mesure la manipulation des sites qu'ils hébergent est possible.

- Formations

La première session de la formation Ressources Humaines s'est très bien passée et nous en avons eu de très bons retours. La prochaine session est prévue à Marseille, en collaboration avec les Ecrans du Sud. Une date provisoire à la dernière semaine de septembre a été fixée, il manque encore la confirmation de toutes les formatrices.

Plusieurs sessions de formation en Maintenance cabine ont été organisées depuis mi-mars, et une dernière session pratique est prévue mi-avril. Une session a été organisée en intra-entreprise pour les employé.e.s d'UGC, qui a notamment été la première formation théorique dispensée par Mathieu Guetta, remplaçant de Pierre-Edouard Baratange à la CST.

La prochaine session de formation en Communication Digitale est prévue à Narbonne, les 1^{er} et 2 juin. Le CRAVLOR, l'ACAP et les Ecrans du Sud sont également intéressés pour organiser des sessions dans leurs régions.

Des idées de nouvelles formations sont explorées : la question des normes écologiques est de plus en plus présente, et il faut anticiper sur le moment où la mise aux normes sera obligatoire. Les CIP ont déjà organisé un webinaire avec un architecte pour initier les salles à ce sujet. Créer une formation pourrait donc être intéressant, d'autant plus que les premières contraintes entreront en vigueur dès septembre 2023.

Une autre formation possible est celle de médiateur jeu vidéo. Alexandre Suzanne, de l'association Playful, reçoit de plus en plus de demandes de salles pour une animation autour des jeux vidéo, et a exprimé une volonté de former des exploitant.e.s pour étendre son action.

- Atelier des sorties

Un mini Atelier des Sorties a été organisé par le GRAC à Décines autour du film *Allons enfants*, présenté par Le Pacte. Frédérique Duperret y a représenté le SCARE.
Le prochain Atelier est prévu le 7 juillet, lors du FEMA à La Rochelle.

6. Questions diverses

- *Coda*

Pathé prévoit de sortir *Coda*, film dont ils sont co-producteurs, en visa provisoire le week-end de Pâques. Il n'était disponible jusqu'ici que sur Apple TV. Trois types de visas provisoires existent désormais : un visa pour la diffusion d'opéras, illimité dans le temps ; un visa illimité dans le temps, mais limité à 30 points de diffusion ; et un visa limité à 48 heures consécutives dans 500 points de diffusion.

Quelques salles indépendantes ont été approchées, notamment à Strasbourg et à Nancy, des villes où Pathé-Gaumont n'est pas présent.

Les problèmes liés à ce choix de distribution sont soulevés par les administrateur.ice.s : la procédure est perçue comme abusive de la part de Pathé. Elle pose un problème d'accès au film : très peu de salles Art et Essai ont été contactées pour participer à l'opération. Prévoir cette opération seulement deux semaines en amont exclue d'emblée les salles à programmation mensuelle et perturbe les sorties salles des autres distributeurs. Enfin, certain.e.s administrateur.ice.s questionnent le principe même de l'opération, au même titre que le festival que Netflix voulait organiser en décembre dernier, auquel Pathé s'était fortement opposé : cette pratique des visas temporaires pour diffuser des films de plateforme peut ouvrir la porte à des pratiques plus néfastes et remettant en cause la chronologie des médias.

Un vote est proposé sur la position que le SCARE doit adopter vis-à-vis de l'opération telle qu'elle est proposée aujourd'hui ; une grande majorité s'abstient. Cependant, il est décidé que le co-président évoquera les doutes émis par le CA lors du Conseil Fédéral prévu le lendemain.

- Séances scolaires et tarifs des salles

Plusieurs administrateurs soulignent que la nouvelle Offre collective du Pass culture, pour l'organisation de séances scolaires prend de l'ampleur. Certains établissements tentent d'imposer un tarif bas, aligné sur les dispositifs scolaires (2,50€ par élève). Il est redit que l'exploitant fixe le tarif pour ces offres. Organiser une séance pour une classe à la demande, à de tels tarifs, n'est évidemment pas rentable, sauf à réunir plusieurs classes et encore.

Les tarifs de manière générale sont sujet à préoccupation, du fait de l'augmentation du coût de la vie et du prix de l'électricité. Pathé est déjà en train de réévaluer ses tarifs, et cherchent à aller vers un tarif unique. Les salaires devront eux aussi être revalorisés du fait de l'inflation.

La question des tarifs jeunes est discutée, notamment au vu de la subvention 15-25 ans du CNC : la majorité des administrateur.ice.s proposent un tarif étudiant ou moins de 26 ans, et parfois des cartes d'abonnement avec un tarif spécifique pour les 15-25 ans.

- Pass Culture

Un message a été transmis aux adhérent.e.s pour relever les problèmes liés au Pass Culture : il a notamment été constaté que les salles ayant plusieurs comptes bancaires rattachés à un seul numéro de SIRET font face à des problèmes de remboursement. Il s'agit alors de recenser les salles dans ce cas et de prendre connaissance d'autres problèmes éventuels liés aux services du Pass Culture afin de les faire remonter.

La séance est levée à 14h.